Fédération Française des Associations d'Amis de Musées

Modalités d'adhésion

- **La procédure d'adhésion**

→ renvoyer la demande d'adhésion complétée

→ joindre les statuts et tous les documents d'information sur votre association

→ joindre le règlement de la cotisation annuelle par chèque
(Règlement possible par virement)

À réception du dossier, la demande d'adhésion sera étudiée puis validée par le conseil d'administration.

- **Le montant de la cotisation annuelle**

La cotisation annuelle est calculée en fonction du nombre d'adhérents que compte l'association.

Nombre d'adhérents	Montant de la cotisation
De 1 à 59 personnes	Forfait de 50 €
De 60 à 99 personnes	Forfait de 75 €
100 personnes ou plus	0,80 € par adhérent
+ de 3500 adhérents	2800 €
Fonds de dotation	400 €

Fédération Française des Associations d'Amis de Musées
16-18, rue de Cambrai - 75019 PARIS
Tél. 01 42 09 66 10 / info@amis-musees.fr
www.amis-musees.fr